

L'OBSERVATION ECONOMIQUE EN TUNISIE

Dans une note antérieure (1), consacrée à « l'observation économique en France et dans les Territoires d'Outre-Mer », nous avons exposé brièvement l'évolution et l'état actuel des travaux statistiques en Métropole.

A ce propos, nous avons vu que l'organisme central, l'I.N.S.E.E., chargé de l'observation et de l'étude des faits économiques, démographiques et sociaux, a, en outre, reçu mission d'aider à la création de services statistiques dans les territoires d'outre-mer et de former les techniciens destinés à en assurer le fonctionnement.

Un service spécial de l'Administration Centrale de l'I.N.S.E.E., la Section de Statistique Générale d'Outre-Mer, coordonne les travaux des échelons locaux, fixe des cadres homogènes d'observation, adresse et commente les recommandations techniques des Instances internationales, tend enfin à uniformiser les méthodes de relevés, d'analyse et de présentation des résultats, en vue d'en faciliter la comparabilité.

En Tunisie, c'est au Service Tunisien des Statistiques qu'incombe la tâche dévolue en France à l'Institut National.

Créé par le décret beylical du 13 mars 1947, ce Service, relevant du Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien, est chargé :

1° d'établir, de rassembler et de mettre à jour les statistiques relatives à l'état et au mouvement des personnes et des biens en Tunisie en utilisant, le cas échéant, les éléments qui lui sont fournis par les diverses Administrations, de coordonner les méthodes, les moyens et les travaux statistiques des Administrations Publiques et des Organismes privés subventionnés ou contrôlés par l'Etat, de centraliser leur documentation statistique et économique;

(1) Voir Bulletin Economique et Social de la Tunisie, n° 54 (juillet 1951).

2° de donner et de tenir à jour l'inventaire permanent de l'économie tunisienne et d'observer l'évolution de la situation économique;

3° d'entreprendre, à la demande du Gouvernement et des Administrations Publiques et, éventuellement, de personnes physiques et morales de droit privé, des recherches et des études sur les questions statistiques et économiques;

4° de diffuser ou de publier, s'il y a lieu, les résultats de ses travaux;

5° d'assurer l'emploi et la gestion d'un atelier mécanographique.

Pour faire face aux tâches à lui confiées, le Service Tunisien des Statistiques dispose de techniciens détachés de l'Institut National de la Statistique.

Ces agents, qui ont reçu la formation générale de l'Administration Centrale métropolitaine, se tiennent en liaison constante avec celle-ci, ainsi qu'avec les services homologues des autres territoires d'Outre-Mer.

L'expérience acquise, dans un domaine déterminé d'observation ou d'étude par l'un quelconque des services, permet d'aborder plus rapidement et avec plus de chances de succès, l'examen d'une question analogue dans un autre territoire.

Pour exposer en détail l'organisation de l'observation économique en Tunisie, nous ne pouvons faire mieux que de suivre, dans sa succession logique, la chaîne de travail qui, de l'observation des éléments de base, conduit, après dépouillement, classement, analyse et interprétation, à la présentation et à la diffusion des résultats.

PREMIERE PARTIE

ÉLABORATION DES STATISTIQUES

L'élaboration est l'œuvre des « producteurs » de statistiques : les méthodes qu'ils emploient ne sauraient toutefois laisser indifférents les éventuels « consommateurs ». Ceux-ci doivent se préoccuper des procédés utilisés dans l'observation des faits et dans le dépouillement des résultats. Il leur est, en effet, indispensable, pour la qualité de leurs travaux, de savoir quelle valeur attribuer à une statistique et dans quelle mesure on peut avoir confiance en elle.

Trop souvent des erreurs d'interprétation sont commises par des utilisateurs prompts à se servir de statistiques, sans en connaître la méthode d'établissement. Que de conclusions fantaisistes sont issues d'un examen aussi hâtif des chiffres !... Et combien d'ironie facile nous serait épargnée par la seule connaissance de règles pourtant élémentaires.

CHAPITRE PREMIER

OBSERVATION ET RELEVÉ DES FAITS

Le Service Tunisien des Statistiques puise ses éléments d'information à deux sources différentes :

- a) une documentation *interne* comprenant :
 - la documentation originale, propre au Service, obtenue directement par ses enquêtes,
 - une documentation réunie avec la collaboration d'autres Administrations, mais confiée au Service Tunisien des Statistiques qui en assure l'exploitation complète.
- b) une documentation *externe* émanant d'Administrations Publiques, d'Organismes privés et de simples particuliers et centralisée, par le Service Tunisien des Statistiques, aux fins d'analyse et de présentation.

I. — La documentation interne

Cette documentation provient de dénombrements directs, d'enregistrements continus ou d'approximations indirectes.

A. — Le **dénombrement direct** consiste dans l'observation individuelle des unités de l'ensemble, étudié à un instant donné : c'est, en quelque sorte, un instantané, nous pourrions presque dire une *photographie*, que l'on exécute rapidement, à une date fixée d'avance. L'enquête la plus importante est sans aucun doute le recensement général de la population; le dernier inventaire humain, en Tunisie, date du 1^{er} novembre 1946.

La méthode d'enquête et les résultats ont fait l'objet de diverses publications (1).

Un autre inventaire est actuellement en voie de dépouillement : l'Enquête agricole, effectuée dans le cadre du « Recensement Mondial de l'Agriculture », préconisée par l'O. N. U.

Une masse gigantesque de renseignements pourra être tirée des documents fournis par cette enquête, sur la structure agricole, l'utilisation des sols, les conditions d'exploitations, les ressources, les installations et le matériel, la main-d'œuvre, le cheptel, etc.

Une saisie, aussi parfaite, du milieu rural constituera, enfin, une base solide pour l'édification d'une politique agricole visant : à l'équipement, à l'amélioration du régime foncier, à la détermination des besoins, etc.

(1) Voir en particulier : les Annuaires 1940 à 1946 et 1947 du Service Tunisien des Statistiques et le Bulletin de ce Service (3^e trimestre 1948).

A ces deux inventaires de base, viennent se joindre des enquêtes restreintes mais fort intéressantes. Citons :

- l'enquête sur les établissements industriels et commerciaux occupant plus de 50 salariés,
- l'inventaire annuel du parc automobile,
- l'inventaire annuel du parc « tracteurs ».

B. — L'**enregistrement continu** consiste à mentionner les faits, au fur et à mesure qu'ils se produisent. Nous voulons souligner ici principalement l'intervention du Service des Statistiques dans le dépouillement et l'exploitation des bulletins d'Etat Civil et des déclarations douanières, ainsi que dans l'observation des prix.

1° *Statistiques d'Etat Civil*

Le Service reçoit les bulletins nominatifs, transmis par les postes d'Etat Civil, sur lesquels sont relevés : les naissances, les mariages, les divorces, les décès, les transcriptions.

Pour la population tunisienne, non inscrite en grande partie dans les Municipalités, on ne dispose actuellement que d'états collectifs numériques (la Médina de Tunis exceptée).

Ces divers documents permettent de dresser les statistiques mensuelles du mouvement naturel de la population (natalité, mortalité, nuptialité).

En raison de son importance, la Ville de Tunis bénéficie d'une observation plus complète, plus systématique, comportant en outre le dépouillement des bulletins des causes de décès, transmis par le Bureau Municipal d'Hygiène et dépouillés par le S. T. S. (2).

La statistique du mouvement de la population et celle tirée du Recensement Général permettent d'élaborer les études de base sur la structure démographique du pays.

2° *Statistiques douanières*

Les déclarations, souscrites à l'occasion de toute importation ou exportation, sont adressées périodiquement par tous les bureaux de douane au Service Tunisien des Statistiques. Ces déclarations comportent : d'une part, la désignation des marchandises, ainsi que leur quantité et valeur et, d'autre part, les renseignements nécessaires à la perception des droits.

Ces documents ont été préalablement préparés, en vue de leur dépouillement, par les agents des douanes, chargés de la constatation et de la vérification des droits. Leur exploitation mécanographique est faite dans un double but :

- vérification des droits perçus
- élaboration des statistiques du Commerce Extérieur.

(2) Voir Bulletin Economique et Social de la Tunisie (n° 53 et 58).

A partir des déclarations douanières, une identification des entreprises commerciales ou industrielles : importatrices ou exportatrices a déjà été réalisée; elle a permis de constituer un fichier des établissements importants.

3° Observation des prix

Attribution propre à tout service d'observation économique, le relevé des prix est une opération délicate qui ressortit à une technique très spéciale.

Le Service Tunisien des Statistiques enregistre hebdomadairement les principaux prix pratiqués, au stade du gros et du détail.

Les relevés de prix servent, en particulier, à l'établissement des indices des prix et, le cas échéant, de l'indice du coût de la vie. L'utilisation de la statistique des prix, par un public très large et... très intéressé, rend indispensable la réunion de conditions offrant le *maximum de garantie et de précision*.

Aussi le Service apporte-t-il un soin extrême à cette observation qui permet, par ailleurs, de dégager les tendances des mouvements généraux des prix dont on sait l'importance dans la conjoncture économique.

C. — Approximations indirectes. — S'il est impossible, pour des raisons d'économie ou de rapidité, d'étudier un ensemble ou une collectivité entière et de procéder à un relevé direct, on procède à des estimations.

La méthode scientifique de l'*échantillonnage* ou « de sondage » consiste à généraliser, à un ensemble de N unités, les résultats obtenus par une enquête partielle, faite sur une sorte de « modèle réduit » de n unités, *représentatif* de l'ensemble.

Au lieu de faire une enquête sur plus de 3 millions d'habitants, on se bornera à rechercher, les résultats demandés, sur quelques milliers d'habitants convenablement choisis.

C'est ainsi qu'en liaison avec l'Institut des Hautes Etudes et le Conseil Tunisien de la Recherche Scientifique, une enquête par sondage sur « l'alimentation et la nutrition » a été exécutée à Tunis, Sousse et Le Kef. Elle sera complétée très utilement par une enquête sur les « budgets familiaux », actuellement en préparation.

II — La documentation extérieure

Des renseignements sur l'activité économique et sociale parviennent régulièrement au Service Tunisien des Statistiques qui en assure le dépouillement, la mise en forme, la présentation et éventuellement l'analyse et l'interprétation.

Les sources de documentation sont, soit des Administrations publiques soit des Organismes professionnels, des Sociétés privées, des Chefs d'entreprises, etc...

Parmi les Administrations, citons :

— La Direction des Travaux Publics qui fournit mensuellement les renseignements les plus détaillés sur l'énergie, les communications, les mines, les industries, l'hydraulique et les pêches;

— Le Ministère de l'Agriculture, qui communique, mensuellement, un rapport sur la situation agricole et alimentaire et annuellement l'état des récoltes;

— La Direction des Finances qui transmet les statistiques financières et monétaires;

— Le Ministère des Affaires Sociales;

— La Direction de l'Office Postal;

— Le Commissariat à la Reconstruction et au Logement;

— La Direction des Services de Sécurité;

— Le Service Météorologique

qui adressent des renseignements sur les activités ressortissant à leur contrôle.

Ajoutons qu'une très abondante documentation est adressée, par voie d'échange, au Service Tunisien des Statistiques, par les Services Statistiques français et étrangers, par les institutions internationales, par les organismes étrangers d'observation financière, économique et sociale. Le Service dispose, en outre, de toutes les plus importantes revues spécialisées d'Afrique du Nord, de France et de l'Etranger.

Cette masse de chiffres, de rapports, de publications diverses est dépouillée par le Service Tunisien des Statistiques qui, en y joignant sa propre documentation, se trouve en possession des éléments de base indispensables à ses travaux et à la pleine efficacité de son activité.

(à suivre).

M. DAVID et J. LEPIDI

Administrateurs de l'Institut National
de la Statistique et des Etudes Economiques.